

des régions de grande valeur, comme le parc Algonquin. Le signalement d'incendies par des particuliers est un élément important du programme. La force de combat contre les incendies de forêt se compose essentiellement de 135 équipes entraînées, chacune comprenant cinq hommes, et d'une flotte de 39 avions-citernes. Le ministère des Ressources naturelles possède 49 avions qui peuvent pour la plupart déverser sur les lieux d'incendie des produits ignifuges à action momentanée ou prolongée. Des hélicoptères loués sont également utilisés. Le réseau de communications comprend des stations au sol, des postes radiotéléphoniques, des postes de radio dans les tranchées garde-feu, des installations de radio et des radiotéléphones portatifs à bord d'aéronefs, le télex et le bélinographe.

Manitoba. Au Manitoba, l'administration des terres forestières de la Couronne est du ressort de la Division des ressources renouvelables du ministère des Ressources renouvelables et des Services de transport. Cette Division comprend la Direction des terres et forêts, la Direction des poissons et de la faune, la Direction de la planification et de la mise en valeur, et les Services d'aménagement. Toutes les activités concernant les forêts relèvent de la Section des forêts de la Direction des terres et forêts, à l'exception des plans à long terme concernant l'utilisation et la mise en valeur des ressources forestières, qui sont élaborés par un planificateur supérieur de la Direction de la planification et de la mise en valeur.

La Direction de la foresterie comprend trois grands programmes: inventaire des forêts, protection des forêts et aménagement des forêts. Ces trois secteurs fonctionnels appliquent les lois et règlements divers concernant les forêts. Des lignes de conduite, des projets et des procédures sont établis avec l'aide du personnel forestier régional, qui est chargé d'appliquer le programme. L'administration centrale de ces trois programmes est également chargée de la coordination, de l'évaluation et de l'efficacité des programmes une fois mis en application.

Le bureau d'aménagement des forêts est chargé de l'émission des permis de vente et de coupe, de l'élaboration des données statistiques et de la collecte des redevances sur la coupe du bois. Il s'occupe également des mesures de contrôle visant la propagation, l'amélioration et l'aménagement des forêts. La Section de l'inventaire des forêts détermine l'étendue des forêts du Manitoba et la quantité annuelle de bois qui peut être coupée de façon régulière. La Section de la protection des forêts coordonne la lutte contre les incendies, les insectes et les maladies.

On entretient une pépinière forestière provinciale pour assurer le reboisement et on a entrepris un programme dynamique d'amélioration des arbres en vue d'obtenir des semis de la meilleure qualité possible. Des plants sont fournis aux agriculteurs pour leurs boisés et aux producteurs commerciaux d'arbres de Noël. Plus de 3 millions sont plantés en moyenne chaque année dans le cadre des projets de reboisement des terres de la Couronne. Les programmes classiques de plantation sont en régression dans certaines régions, et le reboisement des terres dénudées s'effectue par la scarification et l'ensemencement. L'amélioration des peuplements consiste dans des travaux d'éclaircissement, de débroussaillage et de pulvérisation de produits chimiques en vue d'éliminer les essences indésirables et d'encourager la croissance d'arbres recherchés dans les plantations et les peuplements naturels. Des inventaires forestiers portant sur quelque 26 806 km² par an permettent d'élaborer des plans de travail d'après la quantité de bois qu'il est permis d'abattre chaque année.

Des licences d'aménagement forestier peuvent être accordées pour des périodes pouvant aller jusqu'à 20 ans, et sont renouvelables. Les autorisations de vente du bois sont valables pour au moins un an, et les permis de coupe pour des périodes pouvant aller jusqu'à un an. Trois usines de pâtes et papiers et une grande scierie constituent l'assise de l'industrie de la première transformation du bois au Manitoba. Une douzaine de scieries et d'entreprises de taille intermédiaire viennent augmenter la production des quatre grandes usines. De nombreuses petites scieries et entreprises de coupe fournissent le reste de la production au niveau de la première transformation.

Un service de protection contre les incendies de forêt couvre 332 477 km² et comporte des zones prioritaires dans les régions plus difficiles d'accès. Les incendies sont décelés grâce à un vaste réseau de tours de guet et à un système de détection